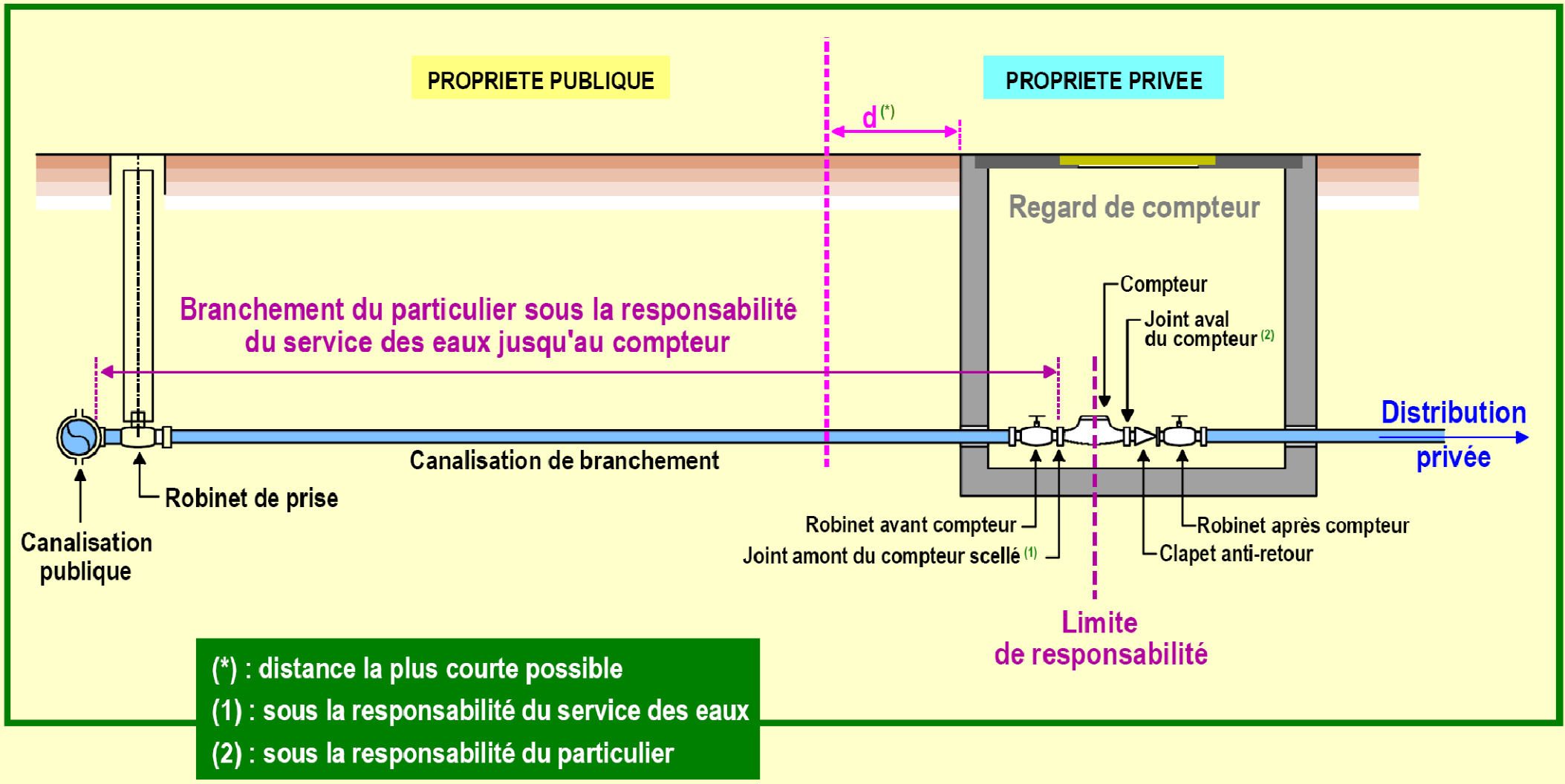


Schéma de branchement : limites de propriété et de responsabilité



A noter que la collectivité, ou son délégataire le cas échéant, est responsable de la qualité de l'eau potable distribuée jusqu'au robinet du consommateur.